



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sourds et malentendants

Question écrite n° 37371

Texte de la question

M. Léonce Deprez rappelle à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale l'intérêt qu'il attache à l'important rapport parlementaire de Mme Dominique Gillot présentant 115 propositions relatives aux droits des sourds et malentendants, présenté en 1998. Souhaitant que ce rapport ne reste pas « lettre morte », il lui demande l'état actuel des travaux des groupes de travail à propos desquels il avait été indiqué qu'ils sont coordonnés par un comité de pilotage auquel est associée Mme Gillot, qui devait rendre ses conclusions à la fin du mois d'octobre. La tâche entreprise est vaste. Ses résultats et leur mise en oeuvre traduisent l'intérêt que les pouvoirs publics portent aux personnes sourdes dont les contraintes et difficultés spécifiques sont désormais mieux connues (réponse à sa question écrite n° 21463 du 16 novembre 1998, J.O., A.N., 5 juillet 1999).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37371

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 1999, page 6541